

La vapeur est de retour au pays des Trois-Lacs

MORAT • Le «Gustav Prym», bateau à vapeur construit en 1916 à Hambourg, navigue depuis hier sur les lacs du pied du Jura. Romantisme au rendez-vous.



Le «Gustav Prym» est long de 12,5 mètres et pèse 10 tonnes. Il a fallu faire venir une grue de Bienne pour le mettre à l'eau.

VINCENT MURITH

JULIEN STEINER

Le «Gustav Prym» a fière allure dans le petit port de Morat avec sa cabine et son pont en bois, ses poignées chromées, ses boiseries et surtout son impressionnante machine à vapeur située au milieu de l'habitacle. Une vapeur qui revient à la mode au même titre que le romantisme. Autre temps, autres mœurs, puisqu'en 1968, le «Neuchâtel», dernier bateau à vapeur naviguant sur les Trois-Lacs, est mis hors service, sacrifié sur l'autel du moteur diesel et de la modernité.

Selon Beat Schär, directeur de la société Mississippi Line, ce retour de la vapeur répond à une réelle demande: «Les gens désirent revivre une époque, une tradition, tout en prenant leur temps». Le «Gustav Prym», construit en 1916 à Hambourg et qui navigue depuis hier, est le second bateau de cette société qui

loue ses embarcations à des groupes pour des excursions sur les Trois-Lacs. Mis à l'eau mercredi à Morat à l'aide d'une grue amenée exprès depuis Bienne, il est long de 12,5 mètres et pèse dix tonnes.

LE VULLY À 7 NŒUDS

«A l'origine, la société a été créée pour reconstruire entièrement un bateau à vapeur comme il en naviguait jadis sur le Mississippi», explique Beat Schär. Mais en raison d'un contexte économique peu favorable, elle doit y renoncer au début de l'année 2003. Convaincu que la vapeur a quand même un avenir dans la région, Beat Schär se met alors à la recherche d'un ancien bateau dans toute l'Europe.

Au fil des petites annonces, il tombe sur le «Gustav Prym», amarré sur la rive allemande du lac de Constance. Après avoir été utilisé jusqu'en 1963 pour le transport de passagers, il sert de

bateau-pompe à incendie, avant d'être racheté en 1986 par des amateurs qui le rénovent entièrement. Le «Gustav Prym» peut aujourd'hui accueillir douze personnes à son bord en plus de l'équipage et navigue à une vitesse de 7 nœuds (environ 12 km/h), propulsé par une machine à vapeur construite en 1906 par la firme anglaise Sisson & Co.

En raison du risque financier que peut représenter une telle aventure, Beat Schär a décidé de louer le «Gustav Prym» à son propriétaire allemand pour une première période de six mois.

ERREUR IL Y A 30 ANS

Du côté de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), on grince évidemment un peu des dents face à ce retour de la vapeur, si prisé par les touristes. «C'est une concurrence, oui», concède Pascal Pierrehumbert, chef d'exploitation

de la LNM avant d'ajouter «qu'il aurait été plus judicieux, il y a 30 ans, de ne pas nous séparer des bateaux à vapeur que nous possédions». Quant à l'idée de racheter un vapeur de grande taille aujourd'hui, la LNM n'en a tout simplement pas les moyens.

Pascal Pierrehumbert note toutefois que l'exploitation du «Gustav Prym» ne peut être que bénéfique à l'ensemble du pays des Trois-Lacs. Deux ans après Expo.02, la région est en effet touchée par une importante crise du secteur du tourisme et des loisirs. Pour y faire face, la carte de la solidarité et de la complémentarité doit être pleinement jouée et, dans ce sens, le petit vapeur peut attirer une nouvelle clientèle.

Pour monter à bord, deux possibilités: la location du bateau ou, dès demain et tous les dimanches après midi, une excursion de 75 minutes sur le lac de Morat. JST



Les comédiens de la troupe Activale rendent leur verdict au beau milieu de La Chaumière dans le spectacle «Douze jurés en colère». A. WICHT

Activale brasse la mauvaise foi

VALLON • Depuis des gradins de cirque, le public de la troupe théâtrale observe qui des comédiens gagne au jeu du plus lâche et du plus méchant.

Qu'est-ce que ça fait de se retrouver dans la peau d'un juré américain des années cinquante? Les comédiens de la troupe théâtrale de Vallon Activale ont voulu le savoir. Ils rendent leur verdict au beau milieu de La Chaumière jusqu'au week-end prochain dans le spectacle «Douze jurés en colère».

Aucun des acteurs n'a peur de la proximité avec le public. Ils jouent à même la salle, entourés par les spectateurs assis très près d'eux sur des gradins de chapiteau: «Le public paraît intimidé. Nous, ça ne nous pose aucun problème. Au contraire, c'est fabuleux de le sentir nous manger dans la main», assure Alexandre Ballaman, cometteur en scène avec Olivier Mauroux. Pour la première fois, les deux compères ont travaillé ensemble: «On s'est partagé le boulot et la pression. La mise en scène est venue assez naturellement et on ne s'est pas marché dessus.»

À LA QUÊTE DU VIEUX

Peu avant le début du spectacle, les comédiens viennent s'asseoir dans le public. La dernière note de musique d'ambiance s'arrête, les conversations cessent. Que se passe-t-il? C'est la fin du procès d'un jeune homme accusé d'avoir poignardé son père. Le juge (Joël Marchetti) prie les jurés d'aller délibérer. Le huis clos se déroule autour d'une table ovale, sous les yeux du public. Cette trame est celle du texte que Reginald Rose a écrit en 1953 et qui a donné lieu à «Douze hommes en colère», film réalisé en 1957 par Sydney Lumet.

La troupe de Vallon joue l'adaptation qu'ont faite en France les comédiens Attica

Guedj et Stephan Meldegg: «On a choisi ce texte mais on a voulu que la pièce se déroule dans le contexte des années cinquante. On a d'ailleurs soigné le détail», précisent les deux metteurs en scène. Coiffures, costumes, accessoires, tout est taillé dans l'ancien, jusqu'aux montres et aux lunettes. Seule modernisation: des femmes font partie du jury (difficile pour une troupe d'amateurs de trouver quatorze comédiens), d'où la transformation du titre de la pièce en «Douze jurés en colère».

La sauce prend aussi bien avec les dames qu'avec les messieurs. De la jeune mère effacée et timide (Eléonore Leibzig) à la vieille dame de bonne foi (Marilène Leibzig-Collaud), en passant par la méchante râleuse bourrée de préjugés (Nathalie Ballaman), les rôles féminisés restent aussi typés que dans l'original. Chez les hommes, Hans-Jörg Scheurer s'est attelé au rôle du 8^e juré, le seul qui lors du vote préliminaire prononce non coupable. Deux heures durant, il va tenter de convaincre ses collègues d'accorder au prévenu le bénéfice du doute, afin qu'il ne soit pas condamné à la chaise électrique. Seulement, le jury doit rendre un verdict à l'unanimité. Et entre le fabricant de confiture d'oranges pressé d'aller voir son match (Olivier Mauroux) et le père blessé dans son orgueil qui en veut à tous les fils de la terre à cause du sien (Alexandre Ballaman), le jeune accusé est plutôt mal barré. JCh

A voir ce soir (pas de représentation demain soir), ainsi que les je 22, ve 23 et sa 24 à 20h30 à La Chaumière à Vallon. Réservations au 026 667 18 92.

La Constitution ne motive pas les foules

ESTAVAYER-LE-LAC • Seules une dizaine de personnes se sont déplacées jeudi soir pour le premier débat public organisé sur le projet de nouvelle Constitution cantonale soumis au peuple le 16 mai.

Un homme, une femme, un journaliste... Il est 20h05. Une femme, un homme, un journaliste. Il est 20h10. «Allez, on commence.» A un mois de la décision populaire, le projet de nouvelle Constitution cantonale ne soulève, semble-t-il, pas l'enthousiasme des foules. Seules une dizaine de personnes se sont déplacées jeudi soir à Estavayer-le-Lac pour le premier débat public organisé en vue de la votation du 16 mai. Face à elles, presque autant de constituants broyars ainsi que le secrétaire de la Constituante Antoine Geinoz venu présenter le projet.

Arbitré par Stéphanie Buchs, journaliste à La Liberté, le débat a opposé dans un premier temps Pierre-André Liniger (udc, Ruyres-les-Prés), le seul constituant broyart à avoir voté non au texte final, à la démocrate-chrétienne Isabelle Joye (Domdidier). Pas vraiment de surprise

dans l'opposition de Pierre-André Liniger. Il reprend les principaux arguments qui ont incité son parti à combattre le projet. En premier lieu, l'absence de variantes proposées au peuple, alors que deux tiers des Fribourgeois avaient approuvé cette possibilité en 1999.

«UN CHÈQUE EN BLANC»

Autres points qui l'irritent: le partenariat pour les couples homosexuels, l'assurance-maternité, le droit de vote aux étrangers sur le plan communal. Et surtout: la crainte que cette Charte n'engendre des coûts inconsidérés. «Nous n'avons pas le droit de faire voter un chèque en blanc au peuple fribourgeois», a martelé le constituant UDC.

Pour Isabelle Joye, l'article qui demande l'équilibre du budget de fonctionnement de l'Etat est un corset qui devrait suffire à contenir ce risque. Dans son oui,

c'est la raison qui a parlé avant le cœur. Même si plusieurs points ne lui plaisent guère, elle se range derrière le consensus trouvé. Car, selon elle, «les innovations positives dépassent tant en qualité qu'en quantité les éléments négatifs».

Si le public était restreint, ses questions furent nombreuses. L'occasion de confirmer les points sensibles du projet: PACS, droit de vote des étrangers, assurance-maternité, absence de variantes et, bien sûr, la question financière. PhC

Les prochains débats

Tous les citoyens fribourgeois qui ont manqué le débat de jeudi soir à Estavayer-le-Lac sur le projet de Constitution cantonale ont encore de nombreuses occasions de se racheter. Voici une liste des soirées publiques d'information et de débat qui sont organisées ces prochaines semaines (sans garantie d'exhaustivité):

- mercredi 21 avril à Saint-Aubin, 20h, restaurant des Carabiniers;
- mardi 27 avril à Bulle, 20h, café des Halles;
- mardi 27 avril à Romont, 20h, café de l'Ange;
- mercredi 28 avril à Chiètres, 20h;
- vendredi 30 avril à Semsaies, salle communale;
- mardi 4 mai à Courgevoux, 20h, Auberge communale. PhC

EN BREF

Excellent envol pour le Musée de l'aviation militaire à Payerne

ANNIVERSAIRE • Clin d'Ailes, le Musée de l'aviation militaire à Payerne, a accueilli 17 000 visiteurs depuis son ouverture il y a une année. L'objectif était d'atteindre une fréquentation annuelle de 10 000 personnes. Forts de leur succès, les responsables vont fêter le premier anniversaire du musée par la mise en service du simulateur de vol Mirage. Programmée au samedi 24 avril prochain, cette inauguration sera marquée par un week-end d'animations (sa de 10 h à 17 h et di de 13 h 30 à 17 h): simulation de vol sur PC, réception de la météo par satellites et liaisons satellites-TV amateur, ou encore expositions de figurines civiles et militaires du Premier Empire napoléonien. CCR

Les Frères Taloché sont de retour dans la Broye

SPECTACLE • Après Domdidier, c'est au tour d'Estavayer-le-Lac d'accueillir les Frères Taloché. Les deux humoristes belges présenteront leur spectacle mercredi 28 avril prochain à la salle de la Prillaz. Best of de leurs sketches, les deux heures de rires comprennent bien évidemment le fameux pastiche de «J'ai encore rêvé d'elle». Réservations au 026 663 12 37 (35 fr. la place).